



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB - 26.09.2019

Numéro de publication: HR02-1004724943

Canton: NE

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Senbiosys SA, Neuchâtel

Senbiosys SA
c/o Microcity SA
rue de la Pierre-à-Mazel 39
2000 Neuchâtel

Senbiosys SA, à Neuchâtel, CHE-455.684.680 (FOSC du 20.09.2019, p. 0/1004720944). But modifié: prestation de services ainsi que développement, production, distribution, commercialisation de technologies, produits et processus de fabrication dans le domaine de la microélectronique en particulier des senseurs et photo-senseurs dans les domaines de la santé, le bien être, l'environnement, fitness, sciences de la vie et de l'imagerie (pour but complet, cf. statuts). L'assemblée générale a modifié le 28.08.2019 une clause statutaire relative à une augmentation autorisée du capital (selon décision d'autorisation de l'assemblée générale du 09.08.2016, modifiée le 28.08.2019); pour les détails cf. statuts. Par décision du 28.08.2019, l'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital-actions. Pour les détails, voir les statuts. Statuts modifiés le 29.08.2019. Enz Christian n'est plus membre du conseil d'administration; ses pouvoirs sont radiés. Nicod Alain, de Assens, à Saint-Prex, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux sauf avec Ben M'Rad Abdelmontassar Alaeddine, Papa Carmelo et Caizzzone Antonino. Ben M'Rad Abdelmontassar Alaeddine, jusqu'ici membre du conseil d'administration, reste directeur général et continue de signer collectivement à deux, mais désormais sauf avec Papa Carmelo, Caizzzone Antonino et Nicod Alain.

Registre journalier no 3043 du 23.09.2019

Précédente publication dans la FOSC: no 182, Date: 20.09.2019

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Neuchâtel